

DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX SELON LES STATUTS MIGRATOIRES

Les immigrants résidents au Québec, font face à des difficultés d'accès aux services de santé et services sociaux qui sont variables selon le statut migratoire.



FAITS SAILLANTS

Les immigrants représentent près de 22% de la population canadienne et environ un cinquième de cette population résident au Québec

L'accès aux services de santé et services sociaux est soumis à des conditions différentes selon le statut migratoire.

Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 fait craindre une exacerbation des inégalités de santé

INTRODUCTION

Les immigrants représentent une part importante de la population canadienne et québécoise. En 2016, elle était estimée à près de 22% de la population canadienne. L'accès aux services de santé et services sociaux est soumis à plusieurs conditions selon le statut migratoire, car, chaque statut est réglementé différemment. Selon les données de la littérature, les besoins en matière de santé et de services sociaux sont plus importants chez la plupart des immigrants, étant donné leur plus grande vulnérabilité face à certains déterminants de la santé comme le revenu faible et le problème de logement.

Face à ces besoins importants, ils ont également plus de difficultés d'accès aux services de santé et services sociaux. Ces difficultés représentent un enjeu de santé publique préoccupante de par le nombre de personnes concernées et des conséquences que cela peut engendrer. De plus, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les migrants font partie des groupes les plus vulnérables et dès le début de la pandémie, beaucoup de professionnels de la santé craignaient déjà une exacerbation des inégalités de santé dans cette partie de la population. Ainsi, notre étude avait pour objectif de mieux comprendre les difficultés de l'accès aux services de santé et services sociaux que rencontrent les immigrants résidant sur le territoire québécois selon les statuts migratoires afin de mieux orienter les actions de santé publique.



APROCHOCHE

Nous avons adopté l'approche d'une recherche qualitative en menant des entrevues semi-dirigées auprès des personnes qui étaient soit des intervenants de milieux communautaires offrant des services aux immigrants ou des chercheurs spécialistes sur la question migratoire.

Une revue de littérature a été préalablement réalisée grâce aux bases de données et moteurs de recherches tels que Pubmed, Medline et Google scholar.

RÉSULTATS

Aux Québec, les immigrantes rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder aux services de santé et services sociaux. Ces difficultés sont différentes selon les statuts migratoires et augmentent graduellement d'importance, allant du statut de résident permanent au statut de «sans-papier» (fig. 1).

Les migrants à statut précaire sont le sous-groupe de migrants qui présente le plus de barrières à l'accès aux services de santé. L'une des principales difficultés à l'accès aux services de santé dans ce sous-groupe est l'absence de couverture médicale.

«Quand elles quittent leur pays, elles pensent que la couverture médicale est universelle pour tous. Mais malheureusement ce n'est pas vraiment gratuit pour tous».

--Une intervenante du milieu communautaire

"«la semaine passée, il y a une femme qui... est allée dans une clinique, elle ne savait vraiment pas... elle n'a pas demandé si ses soins étaient totalement couverts, étant donné son statut... Mais on lui a tout fait et puis après chez elle, elle reçoit une facture de 19000 \$ qu'elle doit payer».

--Une intervenante du milieu communautaire

Les demandeurs d'asile sont couverts par le PFSI, mais le fait que la majorité des cliniques ne soit pas abonnée à ce régime représente une barrière importante pour eux.

Les difficultés rencontrées par les organismes communautaires peuvent également constituer des barrières à l'accès aux services de santé et services sociaux. Notamment le manque de clarté dans les informations dont ils disposent et les ressources limitées.

La COVID-19 a eu des conséquences tant négatives que positives sur la situation de nombreux immigrants. Car, d'une part, elle a entraîné de nombreuses pertes d'emplois. Augmentant ainsi les besoins de services sociaux. D'autre part, elle a permis une plus grande visibilité des migrants à statut précaire grâce à la décision du gouvernement de prendre en charge toute personne atteinte de la COVID-19, quel que soit le statut migratoire.

RESIDENTS PERMANENTS	DEMANDEURS D'ASILE	RÉSIDENTS TEMPORAIRES	SANS-PAPIERS
<ul style="list-style-type: none"> • Barrières linguistiques • Barrières culturelles • Manque d'information • Faible statut socioéconomique • Long délai d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières linguistiques • Barrières culturelles • Manque d'information • Faible statut socioéconomique • Long délai d'attente • Refus du PFSI dans certaines cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières linguistiques • Barrières culturelles • Manque d'information • Faible statut socioéconomique • Long délai d'attente • Absence de couverture médicale • Manque d'argent • Barrières administratives • Système de prise de rendez-vous • Peur de la surfacturation • Distances avec certains organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières linguistiques • Barrières culturelles • Manque d'information • Faible statut socioéconomique • Long délai d'attente • Absence de couverture médicale • Manque d'argent • Barrières administratives • Système de prise de rendez-vous • Distances avec certains organismes • Peur de la surfacturation • Peur d'être déporté

Fig.1: résumé des principales difficultés d'accès aux services de santé et services selon les différents statuts migratoires

CONCLUSION

Les difficultés d'accès aux services de santé et services sociaux représentent un réel enjeu de santé publique. En effet, il existe des inégalités de santé non seulement entre les immigrants et les non-immigrants, mais aussi entre les immigrants eux-mêmes selon les statuts migratoires. Les conséquences de ces difficultés sont visibles sur la santé physique et mentale de cette partie de population et elles entraînent parfois des décès. Le contexte de la COVID-19 a permis de faire un premier pas dans la résolution de ce problème de santé publique, mais il reste encore beaucoup à faire.

PISTES DE SOLUTIONS

De ce qui précède, nous recommandons ce qui suit.

Aux décideurs politiques :

- Insérer l'assurance maladie dans quelques titres de séjour, à savoir les permis d'étude et les permis de travail, afin que ces personnes soient couvertes en arrivant au Québec.
- De donner accès à internet aux immigrants en élargissant le programme « famille connectée » à tous les immigrants quel que soit le statut et en diffusant l'information. En effet, pendant cette période de pandémie, l'accès à une connexion internet est plus que nécessaire.
- De rendre le système de facturation plus équitable en abolissant la surfacturation des soins aux migrants à statut précaire
- Inclure aussi en temps de pandémie l'accès gratuit à tous les soins médicaux pas juste ceux liés à la COVID comme le font d'autres provinces (eg Ontario).

À ACCESSS :

- De mener des campagnes de sensibilisations pour informer les immigrants par rapport aux services dont ils ont droit,
- D'offrir plus de formations aux nouveaux arrivants, sur le fonctionnement du système de santé québécois
- De faire des plaidoyers auprès des décideurs pour qu'il puisse financer davantage les programmes d'aide aux immigrants,

POUR EN SAVOIR PLUS

- Picot G et Lu Y (2017). Faible revenu chronique chez les immigrants au Canada et dans ses collectivités. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017397-fra.htm>
- Oxfam, 2020. Inégalités face au coronavirus: certains groupes seront davantage touchés. Disponible en ligne au <https://oxfam.qc.ca/coronavirus-inegalites-groupes-recommandations/>
- Santé publique Ontario. (2020). COVID-19 – Ce que nous savons jusqu’à présent sur... les déterminants sociaux de la santé. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/covid-wkwsf/2020/05/what-we-know-social-determinants-health.pdf?la=fr>
- Statistique Canada (2017). Immigration et diversité ethnoculturelle: faits saillants du recensement de 2016.
- SHERPA (2020). Recommendations to decrease the impact of a COVID-19 second wave on “cultural communities”. https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/recommendations_covid_en.pdf